

nom du musée : **Musée de la Chartreuse de Douai**

adresse internet : www.museedelachartreuse.fr

www.ville-douai.fr

www.musenor.com

téléphone : (33) 3 27 71 38 80

propriétaire des collections : **Ville de Douai**

gestion du musée : Ville de Douai

volume des collections : **50.000 biens environ dont 9 575 ont été récolés au 30/11/2012**

date de validation du PRD : 04/09/2008



Le musée de la Chartreuse © Musée de la Chartreuse / B. Gully

Le couvent des Chartreux, élevé du 16^e au 18^e siècle, est un rare exemple de l'architecture monastique de la Flandre française : cloître, réfectoire, salle capitulaire et logis des hôtes sont un écrin de choix pour les riches collections du musée de Douai, qui y ont été installées en 1958. Elles s'organisent à partir des œuvres saisies à la Révolution dans les églises, les monastères et les châteaux du Douaisis, puis des legs effectués par des donateurs privés au 19^{ème} siècle et des envois de l'Etat. Le musée comprend également la photothèque Augustin Boutique-Grard (environ 37 000 clichés argentiques sur plaques de verre, papier ou film souple). La période couverte par les collections s'étend du Haut Moyen-âge à la fin du 20^e siècle : l'ancien réfectoire abrite les retables du 16^e siècle provenant des abbayes voisines de Douai (polyptyques de Jean Bellegambe, de Jan van Scorel...). Les collections italiennes du 15^e et 16^e siècle sont illustrées par des primitifs florentins et siennois, la fascinante *Vénitienne* de Véronèse et les œuvres de Carrache et du Pensionnaire de Saraceni. Les peintures hollandaise, flamande et française sont représentées par une importante collection de tableaux datant des 17^e, 18^e et 19^e siècles (Rubens, Jordaens, Van der Ast, Ruisdael, Le Brun, Nattier, Greuze, Corot, Courbet, Sisley, Renoir, Pissarro, Bonnard, Cross...), tandis que la chapelle offre une présentation de la sculpture du 19^e siècle (Bra, David d'Angers, Rodin, Meunier...). Les espaces plus intimes des cinq chapelles latérales sont consacrés aux objets d'art du Moyen-âge au 18^e siècle.

LE RÉCOLEMENT DÉCENNAL AU MUSÉE DE LA CHARTREUSE

Du fait de l'ancienneté de la constitution de son fonds, de la diversité de celui-ci et de l'histoire mouvementée qui a été la sienne, le musée de Douai a connu plusieurs opérations successives de récolement. C'est toutefois le plan de récolement décennal, approuvé par la commission scientifique du 4 septembre 2008, qui a permis de valider la méthode actuellement en cours.

Constituées en 1792 par des saisies révolutionnaires, les collections du musée de Douai présentent une histoire riche et complexe. Les acquisitions réalisées en 200 ans d'existence ont bien entendu été conséquentes alors que, dans le même temps, de nombreuses œuvres disparaissaient : lors de ventes aux enchères (au 19^e siècle), de vols (1890, 1901 et 1917-1918) et du fait de destructions (1940 et 1944). Plusieurs inventaires administratifs du fonds ont été rédigés en 1792, 1807, 1849 et 1869, mais aucun ne présente de caractère systématique dans la description des pièces ni de caractère uniforme dans la manière d'opérer un classement. Par contre, les équipes du musée peuvent s'appuyer sur les registres d'inventaire ouverts en 1877 (pour la section d'archéologie) et 1882 (pour la section Beaux-Arts), qui sont complets et permettent ainsi d'organiser les opérations de récolement à partir des informations qui y sont entrées. Le récolement s'effectue domaine par domaine (peinture, arts graphiques, objets d'art, sculptures, archéologie, photographie, etc.).

Les deux guerres mondiales, qui ont touché durement le musée, sont particulièrement importantes pour expliquer la complexité actuelle du récolement. De 1914 à 1918, le musée est administré par les Allemands, qui opèrent en septembre 1918 un « sauvetage » en urgence d'une partie des collections vers la Belgique et pillent les pièces restantes (environ un millier ont disparu). Le 11 août 1944, le musée est entièrement détruit lors d'un bombardement (plus de 30 000 pièces ont été vraisemblablement détruites). Avant cette date, il comportait quatre sections : la plus importante en terme quantitatif était l'histoire naturelle (20900 numéros), puis la section ethnographique (importante collection africaine, canaque, asiatique et précolombienne léguée par Henry Berthoud, comportant 7046 numéros), puis l'archéologie (6000 numéros) et les beaux-arts (2360 numéros). Aujourd'hui, certaines des pièces volées en 1918 réapparaissent sur le marché de l'art et le musée de la Chartreuse a pu récupérer deux tableaux, en 2011 et 2012, dans le cadre d'accord de restitutions avec les Etats-Unis et l'Allemagne. Par contre, les sections d'histoire naturelle, d'ethnographie et une partie

de l'archéologie ayant été presque intégralement détruites en 1944, il n'en reste que très peu de pièces. Dans les deux cas, les listes des dommages de guerre, dressées en 1920 puis 1948, sont incomplètes, inexactes et doivent être systématiquement vérifiées et complétées dans le cadre du récolement. L'argent provenant des sommes versées pour les dommages de guerre a cependant permis au musée d'enrichir de manière importante sa section beaux-arts, d'abord entre 1925 et 1939, puis de 1948 jusque dans les années 1960. Les collections d'histoire naturelle et d'ethnographie ne furent pas reconstituées. L'installation du musée dans les bâtiments de la Chartreuse, restaurés par strates, a permis de déployer et présenter une part de plus en plus importante des collections. Ces dernières se sont également enrichies après-guerre grâce au legs de Thérèse Hervieu, consenti à la ville en 1977 : elle léguait alors la collection de son père, le photographe Augustin Boutique, constituée essentiellement de 25000 plaques (négatifs) de verre, résultant d'une vaste campagne photographique menée dans le Nord entre les années 1890 et 1914. Par la suite, la photothèque s'est enrichie grâce au don du fonds Ferran en 1999 (1721 pièces, négatifs verre et films) et au legs du fonds Baron-Gallois en 1996 (environ 4000 pièces, réparties entre des négatifs verre et des films).

Après la guerre, ce qui restait du fonds archéologique a été présenté dans un bâtiment annexe du musée, fonds qui a été complété par le produit des fouilles menées par le service archéologique municipal jusqu'en 2006. A cette date, le service archéologique municipal a été transféré à la Communauté d'Agglomération du Douaisis et les quelques pièces archéologiques appartenant au fonds du musée de la Chartreuse y ont été déposées en 2010. Ce Service d'Archéologie préventive se transformera en un musée de France, le futur musée archéologique du Douaisis, à Râches (ouverture en 2013). C'est à l'occasion du dépôt des pièces en 2010 que le récolement de ce domaine a été entrepris. Il est aujourd'hui achevé.

Méthodologie du récolement : récolement domaine par domaine

A partir des registres d'inventaire, saisis exhaustivement grâce au logiciel de gestion des collections, l'équipe du musée a établi une liste des objets appartenant au domaine faisant l'objet du récolement. Il s'est agi ensuite de pointer les œuvres concernées dans les salles d'exposition permanente, puis dans les réserves (6 lieux différents), en commençant par les réserves *in situ*, puis les réserves externalisées. Soit ces œuvres sont localisées : il s'agit alors de les photographier, de vérifier leur marquage, leur état de conservation, et procéder ou refaire le cas échéant leur conditionnement ; puis de confronter les informations trouvées sur l'œuvre ou visibles sur cette dernière à la fiche de la base de gestion des collections. Soit cette dernière est exacte, et il s'agira de compléter la partie « constat d'état », « localisation permanente » / « localisation et mouvement » ; soit il faudra compléter cette dernière avec les informations sûres immédiatement disponibles. Si les œuvres ne sont pas localisées : des recherches complémentaires dans les archives du musée, aux archives municipales et départementales seront entreprises, pour, le cas échéant expliquer l'origine de la non-présence de l'œuvre, trouver la dernière date à laquelle elle a été aperçue. Au terme de ces recherches, toute œuvre non retrouvée sera considérée comme « disparue » si la circonstance de sa disparition ne résulte pas d'une destruction ayant fait l'objet d'un procès-verbal. Les informations obtenues au cours des recherches seront rentrées sur la base de gestion des collections directement – profil « récolement ». Si d'autres œuvres, n'appartenant pas à la liste initiale, sont repérées dans les réserves : après photographie et description de la pièce dans la base de gestion des collections (les fiches seront « candidates » tant qu'un croisement avec le registre d'inventaire n'a pas été fait), des recherches complémentaires sur leur provenance et leur statut juridique seront alors entreprises pour déterminer si elles peuvent être inscrites au registre d'inventaire du musée. Le cas échéant, le numéro d'inventaire sera composé de l'année de récolement, d'un point suivi d'un « 0 » pour indiquer que la numérotation a été entreprise dans le cadre d'un récolement. Ce numéro sera reporté dans la fiche de l'objet, qui sera alors validée. Pour la photothèque, il s'agit de continuer l'inventaire des pièces qui n'ont pas de numéro, et de renseigner en même temps les rubriques souhaitées dans la base de gestion des collections.

L'équipe opérant le récolement compte 6 personnes : trois pour les collections autres que photographiques (10 576 pièces), trois pour ces dernières (environ 40 000 pièces estimées).

Au 30 novembre 2012, le récolement des peintures, des dessins et du fonds archéologique a été achevé, chaque domaine faisant l'objet d'un procès-verbal spécifique. La quasi-intégralité de la collection de peintures et de dessins est aujourd'hui accessible sur le site de l'association des conservateurs des musées du Nord-Pas-de-Calais, Musenor.

Les opérations de récolement ont permis une mise à jour des inventaires papier, qui ont été corrigés le cas échéant ; d'établir précisément le nombre de pièces physiquement présentes domaine par domaine et d'éclaircir les circonstances de leur disparition ; d'améliorer la gestion dynamique des collections par une saisie la plus complète possible des données dans la base de gestion des collections; d'améliorer les réponses apportées aux chercheurs lors des demandes faites au musée. Ces opérations ont permis et permettront en outre de bien connaître l'état de la collection, d'aider à la conception d'un plan pluriannuel de restauration et de conservation préventive, en permettant d'avoir une idée précise de l'état des œuvres et du conditionnement à leur apporter. Enfin, ces opérations de récolement vont être un précieux outil pour l'élaboration du plan d'évacuation des œuvres en cas de sinistre.

Le nombre important d'œuvres disparues pendant les guerres et susceptibles de réapparaître un jour sur le marché de l'art a débouché sur une réflexion globale menée au sein de l'association des conservateurs des musées du Nord-pas-de-Calais : la documentation spécifique des collections des musées de la région disparues pendant les guerres, documentation qui sera mise en ligne sur Musenor, nous l'espérons, en 2018.